



Mardi 19 avril 2022

Communiqué de presse



## ***Bordeaux nuit étoilée***

**La consommation d'énergie est plus que jamais un sujet d'actualité. Également liée à la croissance urbaine, la pollution lumineuse nocturne perturbe toujours plus le monde du vivant et l'observation du ciel. Poursuivant sa quête de frugalité, la Ville engage plusieurs actions pour développer une sobriété énergétique exemplaire, notamment dans le domaine de la juste et bonne utilisation de la lumière la nuit.**

L'usage sobre de la lumière apporte de multiples bénéfices économiques et environnementaux. A travers la campagne « Bordeaux nuit étoilée », la Ville sensibilise et agit : inventaire et extinction des sources lumineuses non indispensables, éclairage urbain économe, incitation à la sobriété énergétique, balades nocturnes en faveur de la découverte du monde du vivant et de la nuit, etc.

### ***Vers un éclairage public performant et adapté***

L'éclairage urbain est le premier poste de consommation énergétique municipal : 38 000 points de lumière pour un budget 2021 d'environ 7,5 millions d'euros (consommation d'énergie, travaux et maintenance). La bonne qualité de son usage est donc essentielle, autour d'installations performantes garantissant un service de qualité, à la demande.

Bordeaux a engagé des opérations de rénovation et de modernisation, en installant des lumières performantes et économes, avec selon les secteurs, des lampadaires solaires et/ou à détection de mouvement : ils diffusent une juste lumière, au bon moment et au bon endroit. Sur les 600 nouveaux lampadaires prévus en 2022 (remplacement d'anciens ou création de nouvelles zones éclairées) 300 seront à détection de présence pour « éclairer juste » selon les passages de personnes et 100 seront alimentés par panneaux solaires intégrés, permettant ainsi d'alléger la facture annuelle d'électricité, mais aussi d'éviter d'importants travaux d'enfouissement de réseaux.

### ***Les commerçants invités à réduire leur consommation énergétique***

Vitrines, enseignes et magasins, autant de points mis en lumière toute la journée en période d'ouverture, mais aussi la nuit alors qu'ils gagneraient à être éteints. La Ville sensibilise les très nombreux commerces qui n'appliquent toujours pas la loi de 2014, précisant les horaires d'extinction des lumières « non indispensables ».

Si une majorité de professionnels adhère déjà à la démarche, la campagne [Bordeaux nuit étoilée](#) prévoit d'en convaincre des centaines d'autres en centre-ville. Par ailleurs, à partir de mai 2022, des équipes cyclistes indépendantes réaliseront un inventaire cartographique exhaustif de toutes les lumières nocturnes non indispensables : commerces, mais aussi parking, grues de chantier, etc. Les émetteurs de lumières non indispensables seront sensibilisés et accompagnés.

### ***Visites nocturnes***

Depuis l'été 2021, la Ville propose des promenades gratuites nocturnes estivales dans ses jardins et lieux insolites, occupés par le monde du vivant et de la nuit. Les Bordelais sont sensibilisés à l'importance de la bonne utilisation de la lumière artificielle sans usage intensif, ainsi qu'aux vertus de l'obscurité dans les parcs toute la nuit. Ces balades familiales sont programmées dès le début du mois de juillet 2022 sur les 8 semaines d'été, dans les 8 quartiers de la ville. Précisions et inscriptions à venir sur [bordeaux.fr](#).

#### **Contacts presse**

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse  
[presse@mairie-bordeaux.fr](mailto:presse@mairie-bordeaux.fr) - 05 56 10 20 46 - [twitter.com/bordeauxpresse](https://twitter.com/bordeauxpresse) - [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)